



CCAS

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

**Point n°1 : Election du Vice-Président et du Vice-Président délégué du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an deux mille vingt-six, le 23 du mois d'avril à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny-sur-Marne, légalement convoqué le 17 avril 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Présents :**

Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du CCAS  
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ,  
Madame Sophie AMAR  
Madame Geneviève CARPE  
Madame Asma ASHRAF  
Monsieur Julien LEGER  
Madame Josiane ALIX  
Madame Khadija BOUCLAGHEM  
Madame Hélène FORHAN

**Représentés :**

Monsieur Jean-Louis BESNARD donne pouvoir à Monsieur Laurent JEANNE  
Madame Isabelle DEISS donne pouvoir à Madame Geneviève CARPE  
Monsieur Patrick HAMARD donne pouvoir à Madame ALIX

**Excusée:**

Madame Marie-Flore NGUEMENCHE

Convoqué le 17 avril 2026

**Voté à la majorité :**

Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix  
Refus de vote : 1

**CCAS**

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Administration générale  
CA du 23/04/2026

Délibération N°2026-05

**Objet : Election au scrutin secret du Vice-Président et du Vice-Président délégué du Centre Communal d'Action Sociale**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-18

**Considérant** la nécessité que le Conseil d'Administration élise en son sein un Vice-Président et un Vice-Président délégué ;

**Considérant** les résultats des scrutins ;

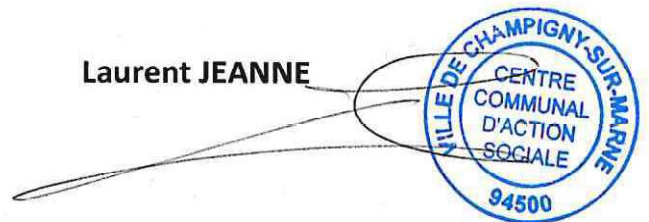
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 :** Elit Madame Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale ;

**ARTICLE 2 :** Elit Madame Sophie AMAR, Vice-Présidente déléguée du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale

Laurent JEANNE



Accusé de réception en préfecture  
094-269401071-20260513-2026\_005B-DE  
Date de réception préfecture : 13/05/2026